

SPA

Un nouvel élan pour la SPA.
Le refuge de Compiègne fait peau neuve
et ne manque pas de projets.

Page 5

SANTÉ

L'Unité de soins de la maladie d'Alzheimer
du centre hospitalier de Compiègne vient d'être
dotée d'un espace Snoezelen.

Page 10

EMPLOI

Ouverture d'un Espace Emploi Formation
du pays Compiégnois, rue d'Amiens,
pour plus de complémentarité et d'efficacité.

Page 14

COMPIEGNE

N O T R E V I L L E



JANVIER-FÉVRIER 2009 - N°271 - www.compiègne.fr

LOGEMENT : UNE POLITIQUE DYNAMIQUE

Pages 6 et 7



TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2008



Inauguration du Mémorial de l'Internement et de la Déportation, les 23 et 24 février.



Le nouveau Conseil Municipal est mis en place lors de la séance du Conseil Municipal du 15 mars.



La nouvelle crèche de Bellicart ouvre ses portes le 1^{er} avril.



Priscilla Tribouillois, est élue Reine du muguet 2008.



Une hôte de marque, Simone Veil, est l'invitée des bibliothèques de Compiègne.



Des habitants du nouveau quartier du Camp de Royallieu prennent possession de leur maison.



En remportant la Coupe du monde 2008, Jean-Christophe Bette faisait partie des favoris aux Jeux Olympiques de Pékin. Il décroche finalement la 4^e place en Quatre sans barreur poids légers.



Julien Bahain (2^e en partant de la gauche) décroche une très belle médaille de bronze en aviron dans la discipline du quatre de couple.



Visite de Bernadette Chirac et Mireille d'Arc aux pensionnaires de la maison de retraite Fournier-Sarlovèze lors de l'Opération Plus de Vie.



Inauguration des nouveaux équipements du Tennis Pompadour.



L'école supérieure de Chimie ouvre ses portes à la rentrée de septembre.



Les cérémonies du 90^e anniversaire de l'Armistice sont présidées par le Premier Ministre, François Fillon, ici lors de la signature du livre d'or du célèbre wagon.

LES IMAGES DU MOIS



Le Président de la République Nicolas Sarkozy s'est rendu à la banque alimentaire avant d'animer une table ronde et d'évoquer les mesures qu'il compte prendre pour lutter contre la grande pauvreté.



◀ **Repas des personnes âgées**
Près de mille convives réunis, en deux repas servis au Centre de rencontres de la Victoire.

▶ **Sapeurs-pompiers**
Des attestations ont été décernées aux jeunes qui ont suivi des stages au sein du centre de secours principal de Compiègne.



▶ **Téléthon 2008**
Grâce à la générosité des Compiègnais, les associations ont réuni 48 000 euros.

▶ **Visite au Mémorial de Royallieu.**
Invités par la Fondation Maréchal de Lattre de Tassigny, des jeunes se sont recueillis devant la stèle dédiée aux dizaines de milliers de déportés.



▶ **Noël dans les écoles**
Le Père Noël a fait la tournée des écoles, aidé dans sa distribution de jouets par Monique Marini et des élus.

▶ **Marché de Noël**
Place de l'Hôtel de Ville, les chalets ont apporté la touche traditionnelle de cette fête de fin d'année.



▶ **Solidarité pour Noël**
L'opération a conduit le Père Noël dans les rues de la ville pour collecter jeux et jouets pour les enfants défavorisés.

▶ **Noël éco-citoyen**
Le chalet tenu par l'ARC et le SMVO a été l'occasion d'une sensibilisation sur le développement durable et la limitation des déchets.



Bonne année 2009 !



Photo Richard Dupirec

A l'aube de cette nouvelle année, et comme le veut notre tradition bien sympathique, je tenais à vous présenter mes meilleurs vœux et à vous apporter quelques mots d'amitié.

Mes premières pensées vont à ceux qui souffrent physiquement. Bien que la médecine soit chaque jour plus performante, la maladie et la douleur transforment trop souvent en calvaire le quotidien de nombreux de nos proches.

Puisse-t-ils avoir le courage de surmonter ces épreuves, et que les souffrances morales trouvent aussi leur réconfort !

Je souhaiterais aussi que 2009 soit placée sous le signe du sourire, de la fraternité et de la sérénité, pour vous, votre famille, vos amis et pour tous nos compatriotes ! J'aurai une attention plus particulière pour certains notamment parmi nos aînés, qui restent parfois seuls et oubliés. A nous de leur donner un peu de chaleur, de réconfort et d'affection.

Enfin, en cette période de turbulences économiques qui inquiètent tant de nos concitoyens, espérons que l'an qui s'ouvre nous permette de lutter contre la crise et d'en sortir !

En ce début du XXI^{ème} siècle, alors que les égoïsmes et les fanatismes sont toujours si présents, un souffle de sagesse et de partage sera toujours le bienvenu.

Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise - Maire de Compiègne
Président de l'Agglomération de Compiègne



Comme chaque année, la Ville de Compiègne et le Club et Loisirs des Retraités ont offert un repas de fin d'année aux anciens. Philippe Marini entouré de son équipe municipale a tenu à adresser ses vœux à chaque convive.

S O M M A I R E

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2008	P2	PORTRAIT	P11
IMAGES DU MOIS - EDITORIAL	P3	ACTUALITÉ	P12
ACTUALITÉ	P5	EXPRESSION LIBRE	P13
POINT SUR LES TRAVAUX	P7	VIE ÉCONOMIQUE	P14
LOGEMENT : UNE POLITIQUE DYNAMIQUE	P8-9	VIE PRATIQUE	P15
SOCIAL	P10	ACTUALITÉ	P16

"Allô, Monsieur le Maire ..."

03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, une fois par mois, le lundi 19 janvier entre 8h30 et 9h30

Réunion de quartier

Mercredi 7 janvier à 20h45, pour le quartier Royallieu-Pompidou, salle du CAZAC, rue du Docteur Roux.

L'Hôtelierie de Royal-Lieu

vous propose **Les vendredis musicaux**
Séances animées avec guitare électrique Jazz

1 rue de la République
60200 Compiègne
Tél : 03 44 86 30 09
www.hotelroyal-lieu.com

sanofi aventis

Sanofi aventis recherche et développe des médicaments et des vaccins accessibles au plus grand nombre pour améliorer la vie.

Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes solides orales (comprimés, pilules et pastilles).

Sanofi Aventis Compiègne
19, rue de la République - 60200 Compiègne
Tél : 03 44 86 30 09 - Fax : 03 44 86 30 08
Email : compiègne@sanofi-aventis.com

Pour plus d'informations sur notre Groupe, consultez notre site www.sanofi-aventis.com

LABORATOIRE D'AUDITION GENOIT
La voix de l'écoute

Depuis plus de 15 ans à Compiègne

Nous vous offrons le meilleur de la technologie auditive numérique

30, rue d'Austerlitz / 60200 Compiègne
Tél : 03 44 86 30 09

COMPIÈGNE L'EDEN DISCO

"On danse LE DISCO des ANNÉES 80 avec D.J."
L'EDEN est ouvert tous les jeudis, vendredis et samedis à partir de 22h

Soirée salsa vendredi 9 janvier, vendredi 13 février
Cours de Salsa avec professeur, tous les jeudis de 20h à 22h.
Renseignement : 03 44 85 12 69

Tenue correcte exigée. Sélection

Matinées dansantes à partir du lundi 12 janvier
19, rue des Cordeliers. 60200 COMPIÈGNE
www.lidodancing.com
Réservation au 03 44 85 12 69

Depuis 30 ans **Mammoth** écrase les prix

HYPERMARCHÉ mammoth

Lacroix St Ouen

Nouveau Univers BIO

✓ Épicerie ✓ Vins et spiritueux
✓ Volaille ✓ Boucherie
✓ Crèmerie, etc...

Toute l'année 5% de remise sur tous les produits Auchan avec votre carte Waach

142, route nationale - 60610 Lacroix-Saint-Ouen - Tél. 03 44 91 46 26
Horaires d'ouverture : Le lundi de 14h30 à 20h, du mardi au samedi de 8h à 20h, le dimanche de 9h à 12h.

ACTUALITÉ

PROTECTION DES ANIMAUX

Un nouvel élan pour la SPA

Le refuge SPA de Compiègne a fait peau neuve et ne manque pas de projets.



Murielle Durieu a donné un nouvel élan au refuge SPA de Compiègne.

Installée depuis janvier 2008, la responsable, Murielle Durieu, a notamment renouvelé l'équipe de salariés et créé un nouveau poste. "Anita officie désormais en qualité de chef d'équipe. David travaille à l'accueil comme bénévole, son rêve étant d'œuvrer au service des animaux" confie Murielle Durieu. La jeune femme a mis en œuvre ses qualités

d'organisatrice pour définir des procédures nouvelles en terme d'accueil du public, d'adoption et de fonctionnement quotidien du refuge. "C'est aussi le cas des procédures sanitaires. Le nettoyage des structures est devenu plus "pointu". D'ailleurs les visiteurs nous le disent : "votre refuge est super propre et l'accueil est vraiment sympathique".

Ce renouveau se ressent sur le nombre des adoptions qui est passé de 378 en 2005, et 425 en 2006 à 700 en 2007 et cette année nous allons dépasser les 850 adoptions."

La communication a également été revue et corrigée. Internet intervient désormais pour une bonne part. "Le site est tenu à jour régulièrement. On peut y voir les chats et chiens proposés à l'adoption ainsi que ceux qui viennent de l'être avec leurs nouveaux maîtres. Nous avons d'ailleurs de plus en plus d'adoptants qui ont en quelque sorte fait connaissance avec leur animal sur le site internet" confie Murielle Durieu. Un site accessible sur <http://compiègne.spa.asso.fr/>.

Bientôt un bloc opératoire

Au chapitre des prévisions, le refuge compiégnais va se doter d'un bloc opératoire. Les travaux devraient débuter en février 2009. Il permettra aux deux vétérinaires de venir sur place. "Actuellement nous sommes obligés de conduire les animaux chez eux chaque matin lorsqu'une intervention est nécessaire" explique Murielle Durieu. Ces travaux devraient également permettre de concrétiser le projet de nouvelle chatterie et de véritable nurserie pour les chiots et les chatons. "Nous avons nous-mêmes mené quelques

peintures du bureau et de l'accueil, ce qui leur confère une ambiance plus «zen»". Non content d'accueillir les animaux, la structure fait également office de fourrière pour les villes qui ont passé une convention avec la SPA. "Les particuliers qui trouvent un chien ou un chat doivent tout simplement appeler leur mairie ou leur police municipale. L'animal est ensuite identifié et nous contactons son propriétaire" détaille la responsable de la SPA. De même les animateurs du refuge se rendent dans les établissements scolaires pour présenter leurs activités. "Nous souhaitons donner une véritable image à la SPA qui chaque année vient au secours et protège près de soixante-mille animaux". En projet figurent de semblables rencontres avec les pensionnaires de maisons de retraite.

Enfin le refuge travaille désormais avec un comportementaliste animalier. "Il vient régulièrement ici et évalue le problème de certains animaux ou conseille les personnes qui ont des difficultés avec leur animal. Nous avons d'ailleurs en projet pour 2009 d'offrir un cours d'éducation canine aux adoptants, une sorte de "mise en pattes" puis de former nos agents en ce sens" précise Murielle Durieu.

Le refuge de Compiègne est ouvert tous les jours sauf les jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17 heures. ■

GRANDES ÉCOLES

Une alliance internationale autour des écotecnologies



Signature d'un partenariat franco-canadien entre l'UTC, l'ETS et Suez Environnement, autour des écotecnologies. De gauche à droite : Ronan Stéphan, président de l'UTC, Guy-Wilfrid Licari, Délégué général du Québec à Paris, Yves Beauchamp, directeur général de l'ETS.

Le 26 novembre dernier avait lieu à la Délégation générale du Québec à Paris, en présence de Guy-Wilfrid Licari, Délégué général du Québec à Paris et Jean-Luc Clément, Conseiller pour la recherche au MESR*, la signature d'un partenariat original franco-canadien entre l'UTC et l'École de technologie supérieure (ETS) implantée à Montréal.

"L'inter-culturalité et l'interdisciplinarité sont des outils aujourd'hui indispensables dans les bagages de l'ingénieur et de l'enseignant-chercheur" explique Ronan Stéphan, président de l'UTC. "Aussi, l'ambition de nos deux institutions à travers ce partenariat académique est d'abord de renforcer la mobilité des connaissances, à travers celle de nos enseignants-chercheurs et nos étudiants".

L'UTC et l'ETS confortent également leur positionnement sur les technologies de société, notamment les écotecnologies,

qui ouvrent à une meilleure compréhension et à une gestion raisonnée des transformations de la matière en alliant les apports de la chimie verte et la mise en œuvre de procédés propres et sûrs.

"Notre collaboration scientifique, soutenue par Suez Environnement, acteur industriel mondial de référence dans le domaine des écotecnologies, sera d'ailleurs bientôt incarnée par la création d'une chaire internationale sur les Transformations Intégrées de la Matière Renouvelable" souligne Yves Beauchamp, directeur général de l'ETS.

Les deux établissements souhaitent enfin par cette coopération amplifier leur logique de réseau par la sélection de partenaires, notamment à l'international, avec lesquels ils entretiennent déjà des relations privilégiées (Chine, Brésil, ...). ■

* Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Rotary Club et ESCOM font connaissance

Les membres du Rotary Club de Compiègne ont pu visiter le 4 décembre dernier, les locaux de l'École Supérieure de Chimie Organique et Minérale (ESCOM), nouvellement ouverte à Compiègne.

A l'issue de cette visite, le Rotary Club, qui figure parmi les plus importants de la région, a expliqué aux étudiants comment il pouvait faciliter l'intégration de l'ESCOM dans la ville.

Une intégration qui, de l'avis unanime des étudiants, "s'est faite dans de bonnes conditions, dans un établissement où ils se sentent bien et dans une ville qu'ils découvrent et apprécient déjà".

Cette rencontre a aussi permis de présenter aux étudiants et enseignants les différentes opportunités que le Rotary International peut offrir à ces jeunes et futurs professionnels. ■



Visite des locaux de l'ESCOM.

Les étudiants de l'UTC vous proposent leurs services

Vous recherchez un étudiant pour effectuer un petit travail, les UTCiens se portent volontaires pour vous aider dans différents domaines : baby-sitting, cours particuliers, aide aux personnes âgées, jardinage, promenade d'animaux, animation, vente, distribution de flyers, hôte, hôtesse, enquêtes.

Pour les contacter, rien de plus simple, mettez vos offres sur le site :

<http://www.assos.utc.fr/infojob/>

ou appelez le lundi ou le vendredi entre 13h et 14h, au 03 44 23 43 71. ■



Une marque
au service
de l'immobilier

Agence de **COMPIEGNE**

41 rue Pierre Sauvage
(juste derrière l'Hôtel de Ville)

Tél. 03 44 38 38 50

Toutes nos offres sur
www.sergic.com



DECOR & MAISON

ENFIN LES SOLDES !

-20% et plus sur tout le stock :

Luminaires, appliques, meubles, sièges, vases,
horloges, miroirs, tableaux, cadres, idées cadeaux, ...

Confection et pose de rideaux, canapés, réfection de sièges,
tissus et papiers peints, peinture Ressource

19, rue des Cordeliers - 60200 COMPIEGNE
Tél. 03 44 36 35 35 www.decor-maison.eu



INTERNET, pourquoi pas vous !

*Pertinence est là pour vous aider
pas à pas dans cette nouvelle
aventure informatique.*



03 44 42 31 18 - 06 33 18 90 34

PERTINENCE Entreprise - 6, rue de Fermenton 60200 Compiègne

Desoin d'aide à la maison ?

**Garde d'enfant
Aide aux devoirs
Ménage**

...

*"Les services à la personne sont là
pour vous simplifier la vie"*

DZO FAMILLES • 03 44 20 22 41
36, rue de l'Oise - 60200 Compiègne • dzofamilles@famillesrurales.org

LITSALONS

300 m² en Centre Ville de Compiègne

CENTRE RÉGIONAL DE LA LITERIE

Canapés • Banquettes lits • Literie



**jusqu'à
SOLDES -50%**

à partir du 7 janvier

- Literies fixe ou électrique • Literies sur mesure
- Canapés fixe et convertible • Banquettes-lit
- Lits gigogne • Têtes de lits • Couvre-lits

1, rue Notre Dame de Bon-Secours (face Caisse d'épargne St Antoine) - 60200 COMPIEGNE - Tél. 03 44 20 62 62

POINT SUR LES TRAVAUX

QUARTIERS

Les aménagements à "La Victoire"

Voirie

Avenue de Huy, des travaux de réfection de la chaussée ont été effectués pour un montant total de 290 000 euros et un trottoir a été réalisé avenue Foch, dans la portion comprise entre l'avenue de la Somme et l'avenue de Royallieu.

Une aire réservée aux déjections canines a par ailleurs été créée aux abords du Foyer Pierre Desbordes.

Espaces verts

L'aire de jeux square du Président Kennedy a été entièrement renouvelée. Sol souple, clôture, portillon, mobilier urbain et six jeux ont été installés en lieu et place des deux aires existantes.

La réfection de l'aire de jeux du square du Valois est pour sa part prévue début 2009.

Eclairage public

Douze candélabres ont été remplacés avenue de Lattre de Tassigny.

L'éclairage public a également été renouvelé aux abords de l'immeuble sis 117, rue Saint-Joseph, sur la rocade et avenue de Huy, à proximité du lycée Mireille Grenet.

Patrimoine et bâtiments communaux

Au groupe scolaire André Hammel, une remise aux normes a été réalisée l'été dernier dans les deux écoles élémentaires et un système vidéo a été installé pour permettre d'ouvrir le portail à distance.

A la piscine de l'avenue de Huy, les dalles de

faux plafond ont été remplacées. Des travaux de remise en état des verrières du gymnase seront entrepris en 2009.

Urbanisme et environnement

Les terrains du 25^e RGA ont été sécurisés par les services municipaux et ceux de l'Agglomération de la région de Compiègne afin que les gens du voyage ne puissent plus investir les lieux. Des merlons de terre ont été installés et les portes ont été soudées. Le dernier bâtiment des aérostiers a pour sa part été démoli et les travaux de dépollution vont pouvoir débuter prochainement.

Dans la perspective du départ de l'Ecole d'Etat Major qui doit s'installer à Saumur en 2010-2012, l'Etat projette au titre des compensations, de délocaliser le siège de l'Office National des Forêts, actuellement situé avenue de Saint-Mandé à Paris. Trois emplacements ont été proposés à l'O.N.F. :

- à l'entrée de Compiègne, sur le parc tertiaire et scientifique ;
- sur les terrains du 25^{ème} R.G.A. ;
- sur le champ de manœuvres, avenue de Royallieu.

Or il semblerait que la Direction de l'Office National des Forêts soit intéressée plus particulièrement par le champ de manœuvres.

Cette implantation concernerait environ 250 agents, notamment des cadres, sans compter l'installation de services annexes et notamment le Centre Technique du Bois, actuellement installé à Bordeaux. A terme, ce serait plus de 400 personnes qui pourraient s'installer à Compiègne.



Travaux de voirie, avenue Foch.



Rénovation complète de l'aire de jeux du Président Kennedy.



Remplacement de candélabres, avenue de Lattre de Tassigny.



A la piscine de l'avenue de Huy, les dalles de faux plafond ont été remplacées.



Des travaux de réfection de la chaussée ont été réalisés, avenue de Huy.

Une cour du quartier de la gare retrouve sa vocation de "cour privée"



Fermer les cours reste une solution aux problèmes de stationnement et d'insécurité.

Pour permettre une plus grande sécurité dans la cour privée proche de la gare et empêcher le stationnement de véhicules "étrangers" sur les emplacements situés à l'intérieur et normalement réservés aux habitants du lieu, les copropriétaires ont pris la décision de fermer cette cour. Prochainement, le parking sera de nouveau réservé aux seuls propriétaires de logements.

Ces cours intérieures, propres au centre-ville et au quartier du Petit-Margny étaient devenues un véritable problème pour les riverains : passage des piétons, nombreux squatters, sans compter le stationnement sauvage. A ce jour, huit sont fermées et ont ainsi retrouvé leur vocation de cours privées.

L'accès au parc technologique sécurisé



Le nouveau rond-point, sur la RN 31.

Un giratoire a été mis en service sur la RN 31 reliant Compiègne à la zone commerciale de Jaux-Venette. Des aménagements paysagers y seront réalisés au cours du premier trimestre 2009.

Ce rond-point va apporter davantage de sécurité pour l'accès au Parc technologique des rives de l'Oise, et l'usine Novance, en plein développement.

Ce chantier situé sur la commune de Venette a coûté 900 000 euros, financés par l'Agglomération de la Région de Compiègne (40 %), le Conseil régional (30 %), le Conseil général (30 %).

DOSSIER



Le récent quartier des Capucins qui a accueilli plus de 400 logements nouveaux à la fin des années 1990 propose des habitations fonctionnelles et agréables à vivre

LOGEMENT UNE POLITIQUE DYNAMIQUE

Crise du logement, difficulté à trouver une location ou à faire l'acquisition d'un bien sont autant de remarques que les Français se font au quotidien. Mais, qu'en est-il exactement ? Quelle est la réalité du marché compiégnois ? La ville et l'agglomération ont les moyens d'agir grâce au Programme Local de l'Habitat qui définit pour les six prochaines années les objectifs en matière de logement. 13 millions d'euros seront injectés par l'ARC pour réaliser ces opérations.

Logement : état des lieux

Après une croissance forte du nombre d'habitants sur l'agglomération entre 1999 et 2005 de 1% par an, la tendance s'est légèrement infléchie. Cependant, Compiègne continue de montrer un certain dynamisme et réussit à maintenir ses habitants.

Parallèlement, le desserrement des ménages, c'est-à-dire la baisse de la taille moyenne des ménages s'est poursuivi. Ce phénomène s'explique notamment par le vieillissement de la population et par l'augmentation des familles monoparentales et des divorces. Ce desserrement constaté sur l'ensemble de l'hexagone exerce une véritable pression sur les collectivités et sur les bailleurs pour livrer plus de logements et des appartements un peu plus grands, de type F3 et F4 pour que les familles puissent accueillir leurs enfants dans de bonnes conditions en fonction des jours de garde. L'Agglomération doit ainsi construire 162 logements par an



Les agences immobilières et les offices notariaux connaissent bien le marché Compiégnois et savent proposer des solutions adaptées.

uniquement pour maintenir sa population, en raison de ce phénomène de desserrement.

Enfin, le prix de l'immobilier a connu une forte augmentation depuis dix ans, tant en accession qu'en location, (le niveau des loyers s'élève à 11 euros/m² pour un T2 en cœur d'agglomération).

Enfin, Compiègne a connu une très forte augmentation de sa population universitaire et les années à venir vont voir s'amplifier le phénomène. De même, le vieillissement de la population va nécessiter, dans les années à venir, des places supplémentaires en maison de retraite.

Comprendre les besoins pour anticiper les créations de logement

Une volonté politique de maintenir toutes les catégories sociales sur le Compiégnois

Le Programme Local de l'Habitat a défini précisément les besoins en création de logements, ce qui permettra d'une part de répondre aux besoins des ménages et d'autre part de maîtriser la hausse des prix.

Ainsi, 450 logements neufs seront nécessaires chaque année pour assurer cet objectif : 162 logements par an pour répondre au desserrement, 40 pour compenser le renouvellement du parc de logements (démolition de logements non adaptés) et 248 pour permettre d'absorber un léger accroissement démographique (l'agglomération passera de 72 000 habitants à 74 900 en 2014).

Compte tenu de la situation géographique et des contraintes environnementales, l'accroissement du parc de logements se fera sur l'ensemble des communes de l'ARC.

“ La création de logements doit répondre aux besoins de toutes les catégories de ménages ”

Il s'agit d'une politique approuvée à l'unanimité de toutes les communes de l'agglomération. Cependant, il est également indispensable d'entretenir le parc de logements publics et privés existant. Aussi, l'ARC poursuivra ses aides à la réhabilitation des logements via les OPAH (Opération Programmées d'Amélioration de l'Habitat).

De nouveaux quartiers résidentiels

Répondre aux besoins des différentes catégories de pouvoir vivre sur Compiègne est une véritable préoccupation de l'équipe municipale et Compiègne a su transformer en opportunité le départ des régiments militaires pour réaliser de nouveaux quartiers d'habitations notamment en favorisant l'accession sociale.

80 maisons sur Royallieu sont ainsi réservées à des personnes aux revenus moyens. Pour l'équilibre de la ville, la proportion entre habitat individuel et habitat collectif doit être respecté. Les nouveaux programmes de construction tiendront compte de cette volonté municipale. Ainsi, plus de 200 logements individuels sont en cours de réalisation dans le nouveau lotissement de Royallieu soit environ 33 % du site et cette proportion sera augmentée sur le futur quartier des Sablons.

Les aides à l'acquisition

Dans le lotissement du Camp de Royallieu, la ville a proposé des terrains à des prix bien en-dessous de ceux estimés par les Domaines qui ont ainsi été cédés à 170 euros/m². Cet effort important sur le prix des terrains sera de nouveau proposé lors d'une opération similaire aux Sablons.

Ces deux nouveaux quartiers seront également constitués de petits immeubles locatifs en accession à la propriété destinés aux ménages à revenus intermédiaires. Une aide financière pourra être apportée aux acquéreurs de l'ordre de 3000 à 4 000 euros par logement. De plus, des prêts "bonifiés" soutiendront ce dispositif d'aide à l'acquisition.



Les maisons du lotissement du Camp de Royallieu.

Un effort sur le logement social

C'est l'ensemble de l'agglomération qui est aujourd'hui impliqué dans le logement social. Dans ce domaine, la demande est grande et le PLH définit l'effort de chacun pour répondre aux besoins des ménages aux ressources modestes. 92 % des logements sociaux sont actuellement situés dans le cœur de l'agglomération (Compiègne, Margny-lès-Compiègne et Venette). D'ici six ans, ce sont en tout 960 logements à caractère social qui seront réalisés sur l'ensemble des communes de l'ARC. Il s'agit là d'un effort politique commun sans précédent visant à favoriser l'intégration de tous dans l'agglomération.

Les solutions pour les étudiants et les personnes âgées

La ville de Compiègne a vu sa population d'étudiants fortement augmenter en raison du dynamisme des cursus universitaires existants. Ils sont déjà 5 000 en formation post-



La toute nouvelle résidence pour les étudiants haute qualité environnementale, au rond-point de Mercières.

bac et 1 000 nouveaux étudiants sont attendus dans les prochaines années. L'ARC prévoit la réalisation de 500 places supplémentaires en résidence universitaire, du studio à la chambre d'ici 2012 pour loger ces nouveaux étudiants. De même, la population des personnes âgées va croître dans les années à venir. Des résidences simples ou très médicalisées doivent être prévues. Le Centre Hospitalier travaille notamment à l'extension de la maison de Retraite Fournier-Sarlovèze sur l'ancien site de l'hôpital Saint-Joseph et une nouvelle maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes sera construite sur le site du Camp de Royallieu.

L'extension de la maison de retraite Fournier Sarlovèze

"Nous disposons ici de deux-cent-quarante lits d'hébergement pour personnes âgées, dont certaines peuvent bénéficier de soins lourds" comptabilise Brigitte Duval, directrice de l'hôpital compiégnais. "Le lieu a été conçu en privilégiant une ambiance claire et agréable, les espaces verts et arborés concourent à la quiétude de l'endroit" précise-t-elle.

Pour autant, d'autres logements destinés aux personnes âgées sont au programme : "Ce dont nous disposons n'est effectivement pas assez. Tous les indices montrent que les besoins vont aller croissants, notamment avec la maladie d'Alzheimer. C'est pourquoi nous lançons un nouveau programme qui devrait voir le jour à l'horizon 2010-2011. Sur le site de l'ancien hôpital Saint-Joseph, dans la partie ancienne, seront ainsi créés soixante-quinze lits supplémentaires. Quinze seront destinés aux personnes âgées porteuses de la maladie d'Alzheimer, et cinq seront réservés à un hébergement temporaire. De même, cinq lits seront destinés à l'accueil de jour, les bénéficiaires de cette formule pourront suivre des activités permettant de maintenir les relations sociales". Au printemps de 2009, les travaux devraient débiter pour une ouverture prévue dans les premiers mois de 2011.



Le site de l'ancien hôpital St-Joseph permettra de créer 75 places supplémentaires de maison de retraite.

Le service du logement de l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC)



Virginie Colinet, responsable du service, Laurence Lamiri et Latifa Hajji reçoivent les demandeurs de logement HLM

Le service logement de l'ARC est destiné à aider les habitants aux revenus modestes à obtenir un logement social auprès de l'OPAC de l'Oise, de Picardie Habitat et de la SA HLM du département. Trois personnes accueillent le public, avec ou sans rendez-vous, à l'annexe de l'Hôtel de Ville. Les demandeurs sont alors personnellement accompagnés dans leurs démarches.

Un dossier est établi, instruit puis transmis aux bailleurs présents sur le territoire de l'agglomération. Lors des commissions d'attribution qui se réunissent chaque semaine, des représentants des locataires mais aussi de la Municipalité, avec la présence d'Anne-Marie Vivé, adjoint au Maire, sont présents auprès des bailleurs pour statuer sur les demandes. Outre ce logement social, le service de l'ARC gère directement les places à la maison de retraite Jean Lefort.

Le service du logement en quelques chiffres

1 119 familles reçues en 2008 soit près de 100 dossiers établis chaque mois.
95* familles prioritaires et de fonctionnaires relogés essentiellement dans des F2 et F3.
63* familles logées dans les habitations réservées à la ville dans des appartements de type 2, 3 et 4.

* Sur Compiègne uniquement

Les critères d'attribution

Les demandeurs doivent impérativement respecter un plafond de revenu. Un handicap, une sur-occupation du logement ou une mutation peuvent également appuyer la demande.

Le service du logement de l'Agglomération

Annexe de l'Hôtel de Ville de Compiègne
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi matin sur rendez-vous.
Tél. : 03 44 40 76 01 - accueil@agglom-compiègne.fr

SOCIAL

SOLIDARITÉ

Spectacle Solidarité pour Noël



L'opération "Solidarité pour Noël" d'Anne-Marie Vivé, adjointe au maire déléguée à

l'Action sociale dans les quartiers, et de toute son équipe, participe à ce qu'aucun enfant ne soit oublié dans la hotte du Père Noël. De nombreux commerçants soutiennent activement cette opération.

Vos dons, jouets, livres, friandises, articles de puériculture recueillis dans le courant du mois de décembre, seront distribués aux enfants des familles défavorisées, à l'issue du spectacle qui leur sera offert le dimanche 11 janvier au Centre de rencontres de la Victoire. ■

24 000 euros pour l'ADAPEI 60

L'Opération Brioches 2008 qui s'est déroulée en octobre dernier a rapporté sur l'ensemble de l'arrondissement de Compiègne près de 24 000 euros.

"Grâce à vos dons, un Centre d'Aide par le Travail, un Foyer de Vie et la Maison d'Accueil Spécialisée de l'Adapei 60 se verront prochainement dotés de nouveaux équipements de

loisirs et d'amélioration du confort" souligne la présidente de l'APEI de Compiègne, Marie-Christine Legros. "Sont ainsi prévus pour ces établissements, l'achat d'un barbecue, la construction d'un terrain de boules et l'installation de stores intérieurs et extérieurs. L'association remercie cordialement chacun des participants." ■

Accès au droit et lutte contre les violences sont au cœur des missions du CIDFF

Le CIDFF de l'Oise, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, est une association départementale ayant une mission d'intérêt général destinée à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes, et à permettre l'accès au droit des femmes.



L'équipe du CIDFF reçoit gratuitement et confidentiellement toute personne, et particulièrement des femmes, afin de donner des renseignements sur :

- le Droit de la famille (divorce, séparation, autorité parentale, pension alimentaire, ...)
- le Droit du travail (discrimination/égalité professionnelle, harcèlement sexuel et moral, licenciement...)
- la Procédure civile (aide juridictionnelle, possibilité d'appel, de recours en cassation...)
- le Droit et la procédure pénale (violences conjugales, viol, abandon de famille, mariage forcé, annulation de mariage...)

Améliorer l'accompagnement des victimes

Un soutien psychologique est assuré par une personne spécialisée dans l'accompagnement des femmes victimes de violences. Le CIDFF est également porteur du "Protocole d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales" sur le Parquet de Compiègne. Ce protocole a permis de créer un maillage partenarial avec les services sociaux, la police, la gendarmerie, les centres d'hébergement, les associations, qui rend l'accompagnement des victimes plus efficace. Il facilite aussi la constitution des dossiers qui permettent de garder trace des faits dont ont été victimes les personnes. A ce jour, 586 victimes ont adhéré à ce protocole sur le tribunal de Compiègne.

Favoriser l'accès des femmes à la formation
Depuis janvier 2008, le CIDFF gère un dispositif départemental "Optimiser l'accès des femmes à la formation", permettant d'apporter une aide financière aux femmes souhaitant faire une formation et prenant en charge des frais tels que garde d'enfant, frais de déplacement, de cantine,...

Enfin, le CIDFF assure sur tout le département et notamment sur Compiègne, des interventions collectives auprès d'établissements scolaires, d'associations, d'institutions pour des sensibilisations sur l'évolution des droits des femmes, la lutte contre les violences, l'égalité, les rapports filles-garçons, la vie affective et amoureuse, la contraception, ...

Pour tout renseignement, contacter le CIDFF, 62 rue Molière à Margny-les-Compiègne, tél. 03.44.36.52.70. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
E-mail : cidf.compiègne@wanadoo.fr ■

Les permanences juridiques :

Margny-les-Compiègne :
• A l'antenne du CIDFF - Espace Petite enfance Familles - 62 rue Molière, les lundis après-midi et jeudis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Compiègne :
• Maison du Conseil Général - 34 rue Saint Germain : les vendredis de 9h00 à 12h30
• Mairie annexe - Place de l'hôtel de Ville - Bureau A, 1^{er} étage : les vendredis de 14h à 17h

SANTÉ

Un espace Snoezelen au sein de l'unité Alzheimer



L'unité a été inaugurée en présence du sénateur-maire Philippe Marini et de Brigitte Duval, directrice du Centre hospitalier de Compiègne.

Ouverte il y a un an, l'unité de soins de la maladie d'Alzheimer du Centre hospitalier de Compiègne vient d'être dotée d'un espace particulier, un lieu de détente qui répond au concept Snoezelen.

Ce terme issu du hollandais relève en fait d'une méthode thérapeutique basée sur la stimulation sensorielle et la relaxation corporelle. Dans cet espace règne une ambiance chaleureuse, irréaliste, qui constitue une sorte de cocon dans lequel le patient se sent bien. L'éclairage tamisé, la musique "zen" apportent ce bien-être renforcé par un massage des mains, la diffusion d'huiles essentielles, la stimulation du toucher ou de l'odorat.

Le but premier est bien sûr de favoriser le bien-être du patient, mais au-delà, le concept Snoezelen appliqué au sein de ces

ateliers de détente permet d'enregistrer des "plus" dans la situation des résidents. Les patients expriment des émotions, les angoisses s'apaisent, l'humeur générale et le comportement s'améliorent. A l'inverse, l'agressivité ou l'agitation de certains tendent à disparaître. De plus, la relation entre le personnel soignant et les malades s'établit plus facilement.

C'est le Dr Yves Beucher, médecin coordonnateur du pôle gériatrique du centre hospitalier, et la psychologue clinicienne Aurélie Brunet qui ont porté ce projet. Sur le plan financier, il a bénéficié d'un Projet Ecureuil Solidarité d'un montant de 7500 Euros octroyé par la Caisse d'Épargne de Picardie. Le Lions club de Compiègne-Royallieu a également apporté son aide. ■

DISPARITION

Bernard Mongeaud nous a quittés



En 2006, Bernard Mongeaud avait reçu les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite.

Il nous a quittés dans les derniers jours de novembre. Combien sont-ils à avoir, étant enfant, participé aux "colos" mises en place par La Joie des Gosses dont il était le

président et surtout l'infatigable animateur. Bernard Mongeaud fut pendant trente années à la tête de cette association qui constituait une grande partie de sa vie, une autre étant occupée par l'Union française des centres de vacances. C'est ainsi que plus de dix mille enfants de l'Oise ont pu bénéficier des colonies ou centres de vacances. Au retour, Bernard Mongeaud faisait revivre les bons moments passés au soleil à travers de photos et de soirées au cours desquelles il prenait sa guitare et les familles découvraient alors ses talents de poète et chanteur.

Enseignant, il avait exercé ses fonctions de professeur de biologie au collège de Thourrotte jusqu'à l'heure de la retraite, mais n'avait jamais cessé, bien au contraire, ses activités au sein de la Joie des Gosses et de l'UFCV.

A l'âge de 66 ans, il a cessé de vivre mais son souvenir demeure intact chez des milliers d'enfants devenus grands. Beaucoup sont venus lui porter leur témoignage lors de ses obsèques célébrées en l'église Saint-Germain de Compiègne. ■

PORTRAIT

Bruno Bachimont, entre recherche scientifique et histoire médiévale

Il fait partie de ces hommes de l'ombre dont l'action est pourtant essentielle. A 45 ans, Bruno Bachimont exerce les fonctions de directeur de la recherche de l'Université de Technologie de Compiègne.

"Je me suis orienté vers la recherche assez tardivement. J'étais ce que l'on désigne comme "un bon élève" et tout naturellement, j'ai suivi une classe préparatoire avant de rentrer dans une école d'ingénieurs" confie modestement Bruno Bachimont.

La suite de l'histoire prend la forme d'un stage de fin d'étude. "Je l'ai effectué dans un labo et immédiatement je me suis dit : c'est ce que je veux faire, c'est dans ce domaine que je veux exercer".

Un DEA puis une thèse d'informatique, assortis d'un doctorat en philosophie et d'un autre en informatique confirme son attirance : "je pense qu'il est essentiel de concilier l'aspect humain et l'utilisation de l'ordinateur. Ce qui m'importe est de voir comment construire un monde autour de la machine".

Dans cet esprit il travaille à la mise en œuvre de l'outil informatique dans le milieu hospitalier, et exerce trois années à l'Institut National de l'Audiovisuel en qualité de directeur de la recherche. En 2001, il fait son entrée à l'UTC et, voilà deux ans, le président Ronan Stephan lui propose le poste de directeur de la recherche de l'UTC.

"Pilote la recherche repose sur deux grands

axes. D'une part un conseil scientifique animé par le président et le vice-président de l'UTC détermine une politique scientifique. Et pour ma part, je suis là pour mettre en musique cette politique, l'inscrire noir sur blanc.

Il m'appartient aussi de représenter la tutelle de l'université auprès des unités de recherche, de mettre en place des structures de pilotage, des organisations, de construire les indicateurs de la recherche, par exemple de définir le nombre d'articles devant être publiés dans les revues spécialisées ou les projets d'activités scientifiques soutenus par la Communauté européenne ou par l'ANRES (Agence nationale de la recherche et d'études scientifiques)" précise Bruno Bachimont. Il ajoute :

"L'un des attraits de ce poste réside dans le fait de rester chercheur soi-même. Il y a bien sûr un équilibre à maintenir entre cette fonction et celle de directeur de la recherche. Un autre intérêt prend la forme des interventions avec les partenaires de la recherche, au sein des pôles régionaux et parisiens, ou même avec l'étranger".

Malgré un agenda bien rempli, Bruno Bachimont essaye de préserver du temps pour sa famille et lui. Marié et père de trois enfants, il sacrifie avec plaisir à son rendez-vous hebdomadaire avec la natation. "Cela participe à mon équilibre" reconnaît Bruno



D'origine parisienne, Bruno Bachimont possède toutefois des racines picardes. Depuis deux ans, il officie à l'UTC en qualité de directeur de la recherche.

qui cultive aussi une passion pour la culture et la civilisation médiévales avec au programme de nombreuses lectures et visites de monuments. "En Picardie, je suis gâté. Cette région est au cœur de l'époque médiévale qui elle-même illustre la

connexion entre notre culture et nos racines. J'ai ainsi appris que l'on pouvait penser autrement que nous et que les vérités du moyen-âge n'avaient rien à voir avec nos vérités d'aujourd'hui" avoue Bruno Bachimont. ■

ARTICLES • SALONS • LITÉS • DÉCORATIONS

RUGGERI

CRÉATIVE CHANGEMENTS DEPUIS 1948

SOLDES

sur tout le magasin*







41 rue Notre-Dame de Bon Secours
60200 Compiègne
Tel. : 03 44 30 11 61 - Fax : 03 44 86 32 83

Modernité
Séduction
Luxe



Rampazzo
Bijouterie - joaillerie
27, rue Solfère
Compiègne



Les cuisines à vivre **CaCoon In** hardy





MEUBLES ET CRÉATIONS DE CUISINE

Miele Meubles

CACOONAL

ACTUALITÉ

RECENSEMENT

8 % de la population de Compiègne seront recensés entre le 15 janvier et le 21 février 2009

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'INSEE. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).



La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, comme Compiègne, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de leur population dispersé sur l'ensemble du territoire. En cinq ans, tout le territoire de ces communes est pris en compte et les résultats du recensement sont calculés à partir de l'échantillon de 40 % de leur population ainsi constitué.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous allez prochainement recevoir les questionnaires de recensement. Tout le monde n'étant pas interrogé

la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et que des proches ou des voisins ne le soient pas.

Ainsi, à partir du jeudi 15 janvier 2009, les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire, déposeront au domicile des personnes recensées les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE. Les ques-

tionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee avant le 21 février 2009.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation. Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année, ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 03 44 40 72 00.

Les résultats des enquêtes de recensement sont diffusés sur le site www.insee.fr au fur et à mesure de leur disponibilité. ■

Les centres aérés

Du 23 février au 6 mars, les centres aérés accueillent les enfants de 3 à 16 ans :

- Centre Jeanne d'Arc (3/5 ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
 - Centre Hersan (6 /16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
 - Centre Pompidou (3/5 ans) : école maternelle, allée Pierre Coquerel
 - Centre Pompidou (6/16 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel
 - Centre Hammel (3/5ans) : école maternelle rond-point de la Victoire
 - Centre Hammel (6/16 ans) : école Hammel A, rond-point de la Victoire.
- Les enfants y seront accueillis de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Possibilité de cantine.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, une préinscription est obligatoire en mairie, au service de la Vie scolaire (bureau 118). Pour cette préinscription, il convient de vous munir du dernier avis d'imposition ou des trois derniers bulletins de salaire si la famille n'est pas imposable, du justificatif de domicile, du numéro d'allocation (CAFO) et du livret de famille.

Pour les enfants qui sont déjà inscrits, un simple appel au 03 44 40 72 85 à compter du 9 février 2009 suffit pour réserver la période choisie. Une fiche sanitaire pour chaque enfant inscrit devra cependant être remplie lors de sa venue au centre.

NET'PIERRE

Effacité et respect



ENTREPRISE
ARTISANALE

ENTRETIEN ET NETTOYAGE DE PIERRES TOMBALES

granit - marbre - pierre de pays

et aussi...



Rechampissage de lettres
Rénovation de ferronnerie
Fleurissement

Intervention entièrement manuelle
Produits adaptés à la nature de la pierre

www.netpierre.fr

Isabelle et Gilles COPPÉ - 49, rue Pierre Sauvage - g.coppe@orange.fr - 03 44 85 86 64 - 06 99 67 49 63



La propreté

c'est notre métier

DEVIS GRATUIT

SYNET EST BASÉ SUR 3 CRITÈRES :
SERVICE, RAPIDITÉ ET PROFESSIONNALISME.

Nous intervenons partout dans vos locaux. Notre équipe se déplace au plus vite avec le véhicule adéquat, les produits les plus efficaces tout en respectant l'environnement. **Pour nous, bien-être et propreté ne sont pas synonymes de pollution.**

10, rue Gabriel Fauré
60200 COMPIÈGNE
Tél. 03 44 90 95 76
Fax 03 44 23 27 12

contact@synet.fr

<http://www.synet.fr>

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Le logement : une priorité



Le besoin de nouveaux logements de catégories variées est une réalité que votre municipalité a prise en compte.

L'adoption à l'unanimité par l'agglomération de Compiègne de son Programme Local pour l'Habitat (P.L.H.) permet de définir les objectifs à atteindre pour répondre aux besoins en logements pour toutes les catégories sociales.

Pour Compiègne ce programme prévoit la construction sur les six prochaines années de 1200 nouveaux logements. Ce nombre est celui qui est nécessaire pour répondre aux besoins de la population de Compiègne.

La répartition entre logements individuels et collectifs permettra de maintenir l'équilibre actuel de notre ville, qui continuera à disposer d'une proportion importante de maisons individuelles.

La création sur le nouveau quartier qui se construit sur l'emplacement de l'ancien camp militaire de Royallieu de plus de 200 maisons avec jardins privés permet de répondre aux besoins des ménages qui souhaitent habiter en logements individuels.

De plus, tout récemment, le Conseil Municipal a adopté les dispositions du «pass-foncier» destinées à favoriser sur ce site l'accès en maisons individuelles pour les ménages à revenus modestes, en facilitant l'achat du terrain et en mettant en œuvre un taux de TVA réduit à 5,5 %.

La nécessaire mixité sociale fait partie des objectifs du Programme Local pour l'Habitat. Les dispositions du projet de renouvellement urbain du Clos des Roses y

ont été intégrées. Dans ce quartier des barres d'immeubles anciens seront remplacées par des maisons en accession et en locatif social améliorant ainsi de façon importante la qualité de vie dans ce quartier.

Toutes les opérations conduites par la Ville, comportent 25% de logements locatifs sociaux, comme cela a été réalisé dans le quartier des Capucins dont l'expérience montre la qualité de vie.

L'adaptation des logements aux personnes âgées et aux personnes handicapées fait aussi partie intégrante du Programme local de l'Habitat. Les Opérations Programmées pour l'Amélioration de l'Habitat permettent de faire baisser jusqu'au minimum la vacance des logements anciens remis aux normes de confort les plus récentes, et favorisent le maintien des personnes âgées dans leur logement aussi longtemps qu'elles le souhaitent.

La réponse aux besoins d'hébergement d'urgence est également prise en compte, en réservant pour cela des terrains et constructions, et grâce à l'action dynamique de nos services sociaux et de l'Adjoint au Maire en charge des questions sociales, mon collègue Michel Le Carrères.

C'est en effet grâce à un travail d'équipe sur la ville de Compiègne et avec les autres communes de l'agglomération que nous pourrions répondre à ce problème important du logement dans le Compiégnois, avec l'objectif constant de la haute qualité environnementale pour les constructions, et de la qualité de vie dans tous les quartiers.

Michel Foubert
Premier Adjoint au Maire
Délégué à l'Economie,
à l'Urbanisme et à l'Environnement

Un cadeau empoisonné



Sans doute dans le but de "réduire la fracture numérique", le Conseil général a décidé de mettre à la disposition de tous les collégiens du département un ordinateur portable.

L'idée est certes séduisante au premier abord : donner aux collégiens la possibilité d'accéder grâce à l'internet à une ouverture exceptionnelle sur le monde, sur la culture, sur les civilisations, sur l'histoire..., leur apprendre à chercher, attiser leur curiosité, à terme leur fournir le "cartable numérique" leur permettant d'éviter de porter trop de poids lorsqu'ils vont en cours et qui est réclamé à juste titre par bon nombre d'associations de parents d'élèves...; en cherchant un peu, on pourrait trouver encore toute une série d'avantages à cette décision.

Mais cette opération, qui coûtera la bagatelle de 26 millions d'euros aux contribuables du département, est un véritable cadeau empoisonné :

- les familles vont être naturellement contraintes de souscrire un abonnement internet, soit un coût de 30 euros par mois qui pèsera sur le budget des moins favorisées,
- pour celles qui n'en sont pas encore dotées, elles pourront difficilement éviter l'achat d'une imprimante. Coût : environ 100 euros, plus les consommables (papier, cartouches d'encre).

De plus, et c'est à mes yeux le plus grave, une telle initiative fait fi de la recommandation élémentaire régulièrement répétée chaque fois que survient un fait divers (on a encore vu récemment une gamine de 14 ans

fuguer pour retrouver un homme d'une quarantaine d'années rencontré sur internet) et selon laquelle il est indispensable, pour un contrôle parental efficace, que l'ordinateur soit installé dans une pièce de vie commune de façon à ce que l'enfant sache qu'à tout moment, ses parents peuvent savoir quel site il visite, avec qui il "tchate", etc.

Or, le principe même d'un ordinateur portable est d'être...portable, et en particulier seront mis sur ces machines pour limiter l'accès aux sites dits sensibles : je ne doute pas un seul instant que circulera assez vite sur les blogs la clé permettant de les ouvrir. Et à supposer même que ces verrous soient efficaces, comment les parents contrôleront-ils le contenu des blogs, des échanges réalisés sur les sites de messagerie, ou encore l'identité de la personne qui dialoguera avec leur enfant ?

Comment seront-ils certains que la personne qui se cache sous un pseudo banal n'est pas en fait un de ces prédateurs à la recherche d'une proie facile ? Le Conseil général est-il en mesure de garantir aux parents que, jamais, cet ordinateur portable ne sera, directement ou indirectement, l'intermédiaire entre ce prédateur et leurs enfants ? Mon ami et conseiller général de Compiègne Eric de Valroger a eu raison de s'opposer à cette mesure : au moins n'aurait-il pas à se reprocher le moment venu (car hélas, ce moment arrivera) d'avoir été, certes de façon indirecte, le complice de l'un de ces prédateurs.

Eric Hanen
Adjoint au Maire
délégué à la Voirie
et à l'Aménagement urbain

OPPOSITION

Compte rendu du Conseil municipal du 5 décembre

Une unification du service des repas pour les maternelles.

Petit à petit, nous voyons se mettre en place un service de restauration pour les écoles conforme à ce que nous avons toujours préconisé.

D'abord, félicitons-nous de voir proposé, pour toutes les écoles maternelles, un service de restauration (et pour beaucoup un accueil périscolaire) sur site. Il aura fallu rien moins que 3 mandats pour y parvenir ! Restait l'épineux problème du service des repas, traitez à la carte selon les écoles maternelles et de ce fait prix fluctuants voire prohibitifs ! Economie oblige ou réflexe de bon sens ? Nous venons de voter en Conseil Municipal pour un service unifié, géré par la ville, avec un seul prestataire (dépendant d'un marché public) pour le service des repas. Cela permettra, du fait du nombre globalisé des repas (environ 100 000 par an), un coût de revient inférieur et nous pensons des critères d'évaluation du service plus pertinents.

Nous avons demandé à la Municipalité de répercuter cette économie auprès des familles

afin de diminuer l'impact des dernières augmentations drastiques de la rentrée 2008 (voir notre article dans le CNV de septembre).

Enfin, nous formulons toujours le vœu d'un service unifié des prestations et des coûts également pour la restauration dans les écoles élémentaires avec un plan d'urgence d'implantations de sites de proximité (comme pour l'école Lebesgue). Faudra-t-il encore 3 mandats ?

Une stratégie de distribution qui prend l'eau
Etaient examinées également deux délibérations en rapport avec la politique municipale de l'eau. La majeure partie du service, entretien du réseau, distribution, traitement, assainissement, est déléguée à la Lyonnaise des Eaux. Subsiste une part résiduelle rattachée à la commune sur ses parties privatives (écoles, bâtiments...) et dont nous avons à apprécier l'orientation 2009, à savoir en baisse de 9,1%. Ce qui ne peut que laisser perplexe quand on sait que le réseau français est vieillissant et qu'un rapport parlementaire (rapport Launay du

03/11/03), dresse une "pyramide des âges" des infrastructures indiquant la nécessité d'un remplacement massif d'ici 2015. Au lieu d'anticiper en intensifiant l'effort aujourd'hui pour écarter les indispensables investissements de demain, c'est exactement le contraire qui nous était proposé et nous ne pouvions que nous opposer à ce mauvais choix. D'autant que nous en trouvions tout de suite l'illustration dans le rapport d'activité de la Lyonnaise des Eaux, indiquant une détérioration du rendement du réseau (85% en 2004 et 83% en 2007). Or quand on regarde son résultat d'exploitation pour Compiègne, en net déficit sur les deux derniers exercices, on peut douter de la capacité de l'opérateur, pour à la fois faire face à ses obligations de service public et maintenir une facturation raisonnable. Qu'en est-il du tarif justement ? Avec 1,17 euro HT/m³ en distribution et 1,59 euro en assainissement, Compiègne se retrouve dans la moyenne haute de sa catégorie. Performance qu'elle confirme malheureusement pour la teneur en nitrate qui grimpe jusqu'à 42 mg/l. Un service plutôt cher pour

une eau franchement médiocre. Pas de quoi pavoiser.

Théâtre Impérial : ménager l'avenir

Les associations supports n'ont pas pu poursuivre le travail de Pierre Jourdan qui avait construit et mené à bien le projet artistique du théâtre Français de la musique. Aujourd'hui, tout en étant vigilants sur la situation des personnels, nous devons préparer l'avenir. C'est le sens de notre intervention lors du dernier Conseil Municipal. La musique et tout particulièrement l'art lyrique au théâtre impérial nécessitent un partenariat étroit entre l'Etat et les différentes collectivités locales. Cela suppose en premier lieu qu'un projet artistique de qualité soit élaboré pour permettre le partenariat. Le cadre de travail évoqué en Conseil Municipal est une étape dans le travail de reconstruction.

Laurence ROSSIGNOL, Frédéric PYSSON, Solange DUMAY, Olivier KOVAL, Anne SERRET, Michel FUMAGALLI, Théodora GOMA-BALLOU

VIE ÉCONOMIQUE

EMPLOI

Un regroupement pour favoriser l'emploi et la formation

Plus de place, plus de complémentarité et d'efficacité. Voilà ce que devrait apporter l'ouverture de l'Espace Emploi Formation du pays compiégnois, installé rue d'Amiens (près de la gare) depuis peu.

Ce pôle regroupera la Maison de l'emploi et de la formation (ou MEF) et la Mission locale jusqu'ici installées rue de l'Anthémis. Ce déménagement va permettre aux deux structures de resserrer leurs liens et de développer leurs activités communes.

Pour autant, chacune conservera sa vocation propre : la Mission locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans pour répondre à leurs questions d'emploi, de formation mais aussi de logement ou de santé. Chaque jeune y bénéficie d'un suivi personnalisé pour ses démarches. La Mission locale a accueilli pour un entretien plus de 1600 jeunes pendant le 1^{er} semestre 2008.

Les missions des Maisons de l'emploi et de la formation sont, elles, largement définies par leurs responsables locaux. Celle de Compiègne accueille les RMistes ainsi que

trois catégories de demandeurs d'emploi : les cadres, les femmes et les chômeurs de longue durée. Mais elle a aussi un rôle d'observatoire du territoire et intervient dans le domaine de la création et de la reprise d'entreprises.

Ce nouvel espace propose différents services gratuits, un espace cyber et documentaire, une borne Assedic, les permanences des différents partenaires : le Fongecif, le réseau cadres, la gendarmerie, le Roseau, Oise Est Initiative, la CPAM.

De plus, cet espace bénéficiera bientôt de la présence de l'organisme CAL PACT.

Ayant le même président, Philippe Marini, le même directeur, Pascal Boutanquoi, et de nombreux administrateurs communs, Mission locale et MEF du Pays Compiégnois,



L'Espace emploi formation propose des entretiens et des suivis personnalisés.

ont très tôt raisonné en termes de complémentarité, chacune s'adressant à des publics différents. Elles ont lancé des opé-

rations communes (comme des ateliers de "relooking" pour jeunes et moins jeunes) et mis en commun leurs moyens. ■

Une soirée pour échanger des CV

La formule a été inaugurée l'année dernière et s'est révélée positive. Une bonne raison pour proposer une nouvelle rencontre entre demandeurs d'emplois et employeurs potentiels au cours d'une soirée baptisée « Partageons le CV ».



Bon nombre d'embauches ont pu être initiées lors de cette rencontre.

Dans les salles Saint-Nicolas, deux cents demandeurs d'emplois, ayant pour point commun d'habiter dans la zone urbaine sensible de Compiègne, étaient au rendez-vous préparé par Anne-Marie Vivé, maire-adjoint en charge de l'action sociale dans les quartiers et initiatrice de cette opération, en partenariat avec l'ANPE, la Mission locale et la MEF. Mise en place dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale, la soirée révèle quelques atouts : "Tout se passe autour d'un dîner convivial, ce qui permet de décontracter les participants et surtout de garantir un côté informel propice à la discussion et donc à nouer des contacts" reconnaît Anne-Marie Vivé. Ce soir-là, ce sont les secteurs de la restauration, de l'entretien des espaces verts et du bâtiment qui étaient de la partie. "J'ai suivi des stages pour me mettre à niveau, mais maintenant il me faut trouver un emploi, c'est pourquoi je suis venu dans l'espoir

de trouver un employeur que je puisse intéresser" avouait un participant. Les premiers contacts enregistrés, on est rapidement passé à la deuxième phase, à savoir l'échange des CV. "C'est le but premier de la formule. Les participants doivent obligatoirement disposer de leur CV, c'est encore le meilleur moyen de résumer ses capacités auprès d'un éventuel employeur" précise l'adjointe.

Bien sûr, les soirées "Partageons le CV" ne constituent pas de recettes miracles, gages de réussite absolue, mais force est de constater que "ça marche". "L'année précédente, pas mal d'embauches ont pu être conclues ou initiées lors de cette rencontre. Ça vaut la peine de poursuivre cette expérience" confiait un organisateur. Comment en effet mieux communiquer et "se vendre" que lors d'un moment convivial. ■

COMMERCES

Du nouveau



Turtles Pizzas, 27 place du Change.



La boutique Manga No Sekai, 21 rue de Harlay.

Les paniers garnis du Kiwanis



Les membres du Kiwanis présentent leur panier de Noël.

Depuis 10 ans, le Kiwanis Club de Compiègne Les Picantins, organise son opération "Paniers garnis" pendant la période des fêtes de Noël. "Pour une mise de deux euros, vous avez la possibilité d'emporter les paniers déposés chez les commerçants qui soutiennent notre opération" explique le président du Kiwanis Club de Compiègne, Denis Bleuse. "La collecte des fonds, qui sont reversés à 100 %, nous permet d'aider les enfants et les familles dans le besoin sur la région de Compiègne. Pour l'année 2008, nous

finançons ainsi plusieurs opérations : l'achat de jouets pour les enfants hospitalisés pendant la période de Noël à l'hôpital de Compiègne, une participation au financement de vacances pour des familles ayant des enfants atteints de maladies lysosomales, l'installation d'un "coin des petits" dans un centre d'accueil pour mères en détresse. Ces trois opérations représentent un montant de 11300 euros. Merci à tous ceux qui nous aident en participant à cette opération "paniers garnis" qui se déroulera jusque mi-janvier." ■

VIE PRATIQUE

ADMINISTRATION

Pierre Boyer, délégué du Médiateur de la République

Depuis le premier mai, Pierre Boyer occupe à Compiègne les fonctions de délégué du Médiateur de la République. Comme le veut la formule, on peut faire appel à lui quand se présente un problème face à l'administration.



Pierre Boyer est délégué du Médiateur de la République. Il reçoit sur rendez-vous dans les locaux de la sous-préfecture de Compiègne.

"On m'a proposé de remplir ce rôle de médiateur, j'ai accepté car cette tâche était tout à fait en relation avec mon expérience professionnelle" raconte Pierre Boyer. Ce dernier n'oublie pas qu'il fut pendant trente-cinq ans directeur général des services de différentes communes de l'Oise. "Effectivement tout ce qui touche l'administration et le service public relève de mes compétences. Par exemple si on connaît un différend avec l'EDF ou un autre organisme public et que la situation demeure sans réponse, cela peut constituer un motif d'intervention du médiateur" commente Pierre Boyer. Plus précisément ces motifs d'intervention sont de deux ordres : "Soit une absence de réponse à la suite de demandes de renseignements ou de questions posées à une administration ou un service public, soit quand on décèle une anomalie de fonctionnement dans ces mêmes services" détaille le délégué auprès du médiateur. Là encore il expose quelques exemples : "C'est le cas d'une imposition concernant une personne qui n'est pas la

propriétaire du bien concerné, ou d'une surfacturation importante de gaz ou d'électricité qui n'a pas été rectifiée depuis deux années. Mais attention, nous n'intervenons pas quand une procédure est déjà engagée. A l'inverse, nous essayons systématiquement de trouver une médiation plutôt que d'entrer dans une procédure juridique. La solution humaine est toujours privilégiée" insiste Pierre Boyer.

Cinq terrains d'interventions sont recensés par Jean-Paul Delevoe, le Médiateur de la République : "Le fiscal, le social, la justice (par exemple dans le cas de litige avec la police ou pour un étranger), les conflits en relation avec les collectivités territoriales, les conflits avec la fonction publique, les problèmes mineurs qui dépassent les délais - "normaux". En revanche, le médiateur ne peut intervenir en cas de litiges en relation directe entre employeur et employé de la fonction publique."

Le mode d'action est simple. Il suffit de prendre rendez-vous avec le délégué du Médiateur, dans le cas de Pierre Boyer, auprès de la Sous-Préfecture de Compiègne ou de la Maison de Justice de Noyon. "Si la médiation entreprise auprès de l'administration concernée ne débouche pas, le Médiateur national est alors saisi. Quand le cas concerne potentiellement un grand nombre de personnes ou a valeur d'exemple, les dossiers peuvent aussi être transmis à ce dernier par un parlementaire. Le Médiateur peut alors faire des propositions pour modifier les textes, dans son rapport annuel au Président de la République" explique Pierre Boyer. Officiant pour le secteur est du département, il a déjà porté une soixantaine de dossiers depuis son installation en mai dernier. "L'important est de venir en aide à ceux qui font appel à moi". ■

Passeport biométrique : vous pouvez vous le procurer en mairie

Depuis le 1^{er} décembre, il est désormais possible de se rendre en mairie pour obtenir un passeport biométrique.



Ce passeport est un document de voyage qui comporte un composant électronique dans lequel sont insérées la photo numérisée et l'image de quatre empreintes digitales du titulaire, ce qui explique le qualificatif de biométrique. C'est la différence essentielle avec l'actuel passeport électronique qui est délivré depuis avril 2006. Toutefois, la présentation du passeport demeure identique et les anciens passeports sont toujours valables. A noter que les personnes qui sou-

haitent faire établir un passeport biométrique peuvent se munir d'une photo réalisée par un photographe professionnel.

Autre nouveauté, le lieu de la demande. En effet, pour faciliter les démarches des citoyens, il est possible de faire sa demande dans n'importe quelle mairie disposant de ces nouveaux dispositifs. Bien entendu, il faudra tout de même retirer son passeport à la mairie du lieu de la demande.

Compte-tenu des délais nécessaires à l'établissement de ces nouveaux passeports, les demandes de passeport et de carte nationale d'identité sont prises, en mairie de Compiègne, uniquement de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, le samedi de 8h30 à 11h. Pour obtenir ce passeport, un délai de quinze jours est nécessaire. ■

JEUNESSE

S'ouvrir et innover !

Après le succès du Carrefour du Citoyen, l'Institution Sévigné-Compiègne, établissement scolaire dirigé par Erick Ducrocq, a connu un mois de décembre chargé en événements.

Chaque année, l'Institution Sévigné participe au Téléthon. Toute la journée du jeudi 4 décembre, des élèves se sont affrontés autour d'un baby-foot géant. Les fonds récoltés ont été remis à l'Association Française contre la Myopathie, lors d'une réunion officielle à l'Hôtel de Ville.

Garder le lien

La Sève, Association des Anciens de Sévigné, a organisé le 5 décembre, après la remise annuelle des diplômes, son premier

banquet. Les jeunes Anciens ont ainsi côtoyé une des plus anciennes élèves de l'établissement qui fréquente l'institution dans les années 1930. Des retrouvailles sous le signe de l'amitié !

Innover

Traditionnellement, durant la semaine de l'Avent, Sévigné illumine sa façade. Cette année, pour la première fois, une trentaine de sapins décorés par les élèves, a trôné dans la cour d'honneur. ■

BRÈVES

• Pharmacies de garde

Jeudi 1^{er} janvier : Pharmacie Fontaine, 2 rue Solférino.
Samedi 3 janvier : Pharmacie Saint-Jacques, 8 rue Magenta.
Dimanche 4 janvier : Pharmacie Lenoir, 3 rue de Soissons.
Samedi 10 janvier : Pharmacie Saint-Côme, 20 rue du Général Kœnig.
Dimanche 11 janvier : Pharmacie Parmentier, 31 rue Saint-Corneille.
Samedi 17 janvier : Pharmacie Carton et Harrissart, 1 rue de Compiègne à Venette.
Dimanche 18 janvier : Pharmacie Demoulin, 110 avenue Octave Butin à Margny-lès-Compiègne.
Samedi 24 janvier : Pharmacie des Capucins, 47bis rue de Paris.
Dimanche 25 janvier : Pharmacie de l'Hôtel de Ville, 8 rue Jean Legendre.
Samedi 31 janvier : Pharmacie Malbezin, centre commercial de la Victoire, rue de Normandie.
Dimanche 1^{er} février : Pharmacie Degouy, rue Philéas Lebesgue.
Samedi 7 février : Pharmacie Parmentier, 31 rue Saint-Corneille.

Dimanche 8 février : Pharmacie Gengembre, 11 rue Eugène Floquet.

Samedi 14 février : Pharmacie Ginestet-Guéant, 38 rue Solférino.

Dimanche 15 février : Pharmacie Carton-Harrissart, 1 rue de Compiègne à Venette.

Samedi 21 février : Pharmacie Fontaine, 2 rue Solférino.

Dimanche 22 février : Pharmacie Grandsire, 372 avenue Octave Butin à Margny-lès-Compiègne

Samedi 28 février : Pharmacie Saint-Côme, 20 rue du Général Kœnig.

Dimanche 1^{er} mars : Pharmacie Saint-Jacques, 8 rue Magenta.

SAMU/SMUR : tél. 15

Pharmacie Saint-Jacques, 8 rue Magenta.

• Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16^{ème} anniversaire.

Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille. L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale. Renseignements au 03 44 40 72 30.

L'armée de l'Air recrute

L'armée de l'Air offre, au travers du recrutement des militaires la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle et personnelle.

Diverses spécialités sont proposées aux futurs engagés : fusilier commando, conducteur routier, installateur télécom, magasinier, ... Après étude des candidatures, les jeunes peuvent envisager de devenir :

- soit volontaire de l'armée de l'air, pour ceux qui, âgés de 18 à 26 ans, souhaitent trouver un emploi ne faisant appel à aucune connaissance particulière,
- soit militaire technicien de l'air, pour les jeunes, âgés de 18 à 23 ans, qui disposent d'un niveau scolaire minimum.

Renseignements auprès de la Base aérienne 110 - BIR/section recrutement - 60314 Creil cédex - tél. 03 44 28 70 91 ou 03 44 28 67 71 ou auprès du Chargé de mission, Roger Courcier, qui assure des permanences à l'Espace du Puy du Roy (salle A), 5 bis rue Charles Faroux à Compiègne, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois, de 17h à 18h.

Permanences des députés

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand.

François-Michel Gonnot, député de Compiègne-nord, reçoit à l'Hôtel de Ville de Compiègne toutes les semaines sur rendez-vous. Pour le rencontrer, appeler au 03.44.09.12.19. On peut aussi lui écrire au 40 ter rue Saint Eloi, 60400 Noyon. ■

DISPARITION

Guy Deniérou, président-fondateur de l'UTC nous a quittés

Il nous a quittés le 12 décembre, mais son nom restera définitivement inscrit dans les pages de l'histoire de Compiègne. Guy Deniérou fut le Président-fondateur de l'Université de technologie, il fut aussi membre du conseil municipal et dans le souvenir de tous, il demeure "un homme exceptionnel".



Ses amis ne pourront plus affronter cet homme d'exception devant un échiquier, là aussi il était expert, mais ils cultiveront le souvenir de Guy Deniérou, fondateur de l'UTC et président de cette université entre 1974 à 1987.

Au terme d'une rencontre avec Guy Deniérou l'effet était toujours le même : on se sentait soudainement plus intelligent. Cet homme chaleureux savait plus que tout autre rendre compréhensible par tout un chacun les sujets les plus techniques, les plus ardues. A cela s'ajoutaient des qualités humaines rarement réunies en un seul personnage. Il était certes brillant mais jamais on ne pouvait le surprendre à faire étalage de son savoir, bien au contraire, il savait rester naturellement à la portée de ses interlocuteurs.

L'engagement pour la patrie

Né au cœur de l'été 1923, Guy Deniérou aura vécu trois vies. La première débute le 15 juin 1940, le jour de ses 17 ans où il s'engage dans la Marine avec l'idée de rejoindre l'Angleterre ou l'Afrique. Mais quinze jours plus tard, il se retrouve au cœur de la bataille de Mers el Kébir. Rentré en France il

rejoint l'Ecole navale en juin 1941. Au regard de son dossier, il est désigné pour entrer à Polytechnique, en pratique, il choisira de suivre les cours de Sciences Po. En 1945 il participera à la guerre d'Indochine, notamment au débarquement d'Hai Phong et poursuivra sa carrière dans la tenue de commandant de sous-marins.

Un pionnier de l'énergie nucléaire

Ces sous-marins deviennent atomiques et c'est ainsi que Guy Deniérou abordera sa deuxième vie. Des cours de Génie atomique suivis à Saclay précèdent son entrée au CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) en 1959 au sein duquel il mènera les études du premier réacteur nucléaire Siloé. A Cadarache, il dirige les essais et la mise en œuvre de Rapsodie, le premier réacteur à neutrons rapides. En 1971, il devient chef du département des réacteurs à neutrons

rapides et mène les études qui donneront naissance à Phénix et Superphénix.

Le fondateur de l'UTC

Débute alors la troisième vie de Guy Deniérou. En mai 1968, curieux clin d'œil de l'histoire, Jean Legendre, maire visionnaire de Compiègne, décide d'implanter dans sa ville une université de technologie pensée selon un mode nouveau, proche du fonctionnement de certaines universités américaines. Il est fait appel à Guy Deniérou qui, en 1972, avec la bénédiction du ministre Olivier Guichard, quitte le CEA et fonde l'UTC sur le modèle du MIT (Massachusetts University of Technology) où il donna autrefois des cours d'été. "Sa personnalité forte lui a permis de créer une université expérimentale, ouverte sur l'entreprise et à l'international" soulignait l'actuel président de l'UTC, Ronan Stéphan, au cours d'un hommage rendu à son illustre prédécesseur. ■

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (ville de Compiègne) - Couverture : Jean-Pierre Gilson
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : ESER - tél. 01 40 35 77 60
Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

Pompidou et Bellicart

3 CYBRES BLAZE

Abonnés et accès libre du lundi après-midi au samedi soir

Informations au 03 44 42 56 30



*Toute l'équipe
McDonald's
vous souhaite
une bonne
année
2009.*

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

La carte Intermarché récompense chaque jour votre fidélité.

AVANTAGES FAMILLES NOMBREUSES

10%

NOUVEAU AVANTAGE

COMPIÈGNE
4, rue des Citoyens
02910 Compiègne Cedex
03 44 42 56 30

MAROLLES-LÈS-COMPIÈGNE
201, Avenue Raymond Poincaré
03 44 42 56 30